

Le 3 septembre 2020

Chers parents et tuteurs d'élèves de l'Alberta,

À l'occasion de la rentrée scolaire 2020-2021, je tiens à vous communiquer quelques rappels. Au cours des semaines à venir, nous aurons tous et toutes besoin d'aide pour rendre l'expérience scolaire de nos enfants aussi agréable que possible, tout en gérant notre propre anxiété causée par l'incertitude par rapport à ce à quoi une expérience scolaire peut ressembler en temps de COVID-19.

Apprendre à vivre avec la COVID-19

Tout d'abord, je tiens à mentionner que je suis moi aussi un parent. Je sais que nous voulons tous ce qu'il y a de mieux pour nos enfants, qu'ils soient de retour en classe ou qu'ils fassent l'école à la maison. Cette pandémie est difficile pour tout le monde. Nos enfants ne retournent pas dans le même milieu scolaire qu'ils ont quitté au mois de mars. Les choses sembleront bien différentes cette année.

En ce qui concerne ma famille, je crois vraiment que le retour des enfants en salle de classe permettra de veiller à leur santé globale. Or, il est possible que vous ne soyez pas du même avis; vos décisions doivent être prises dans le grand intérêt de votre famille. Quel que soit votre choix, votre autorité scolaire propose un programme adapté à votre décision, et mon équipe s'emploie à la soutenir.

Recommandations en matière de santé publique pour les écoles

Nous travaillons de concert avec nos partenaires du ministère de l'Éducation de l'Alberta (Alberta Education Ministry) et de l'Alberta Health Services (AHS) (services de santé de l'Alberta) pour élaborer des recommandations en prévision de la rentrée scolaire. Les écoles de vos enfants et leurs autorités scolaires ont des plans en place pour assurer la mise en œuvre de ces recommandations en matière de santé. Je crois que c'est la bonne étape à suivre pour ramener les élèves de l'Alberta en classe d'une manière qui réduise les risques liés à la COVID-19 dans nos écoles, mais qui prend également en compte d'autres aspects de leur santé. Mon équipe et moi surveillerons de près l'expérience de retour à l'école afin d'utiliser ces renseignements pour ajuster nos conseils en matière de santé publique, au besoin. Je me suis engagée à publier toute nouvelle ordonnance du lundi au jeudi, et je communiquerai l'information lorsque de nouvelles ordonnances seront publiées en ligne sur les médias sociaux, et lors de mes mises à jour régulières.

Si tout le monde travaille ensemble pour suivre les recommandations en matière de santé publique, nous pouvons nous aider à nous protéger mutuellement. Veuillez

examiner votre enfant tous les jours pour déceler tout symptôme à l'aide de la liste que votre école vous a fournie. Si votre enfant est malade, veuillez le garder à la maison et faites en sorte qu'il subisse un test de dépistage de la COVID-19 par l'Alberta Health Services. Les rendez-vous peuvent être pris en ligne à l'adresse www.ahs.ca/covid (en anglais seulement). Certains d'entre vous ont peut-être entendu dire que cela ne valait pas la peine de se faire tester, car le délai pour obtenir les résultats est trop long. L'Alberta Health Services ne ménage pas ses efforts pour réduire les délais de dépistage et de transmission des résultats, car il est très important d'être en mesure d'obtenir un test et des résultats le plus rapidement possible.

Les écoles ont mis en place des plans de nettoyage et de désinfection améliorés, des plans d'éloignement physique et des plans de cohorte pour les élèves. Votre école a élaboré un plan pour mettre ces mesures en œuvre dans son cadre particulier. Il est important que tous les membres de votre communauté scolaire respectent ce plan pour réduire le risque de transmission de la COVID-19.

Clarification de l'exigence concernant le port d'un masque

Dans le cadre des mesures de sécurité visant à réduire la transmission de la COVID-19, le port d'un masque pour les élèves de la 4^e à la 12^e année, ainsi que pour tous les membres du personnel et les visiteurs, est obligatoire à l'échelon provincial. Cela s'applique à tous les membres du personnel dans tous les contextes en dehors de l'enseignement en classe assis, où une distance physique de deux mètres ne peut être maintenue. Les élèves devront porter des masques dans toutes les aires communes, y compris les couloirs et les autobus scolaires.

Nous reconnaissons que le port d'un masque toute la journée pendant l'enseignement peut avoir des effets sur la communication et l'apprentissage des enfants. La politique et les recommandations relatives aux masques annoncées au début du mois d'août ont toujours indiqué que les masques ne sont pas nécessaires lorsque les enfants sont assis à leur bureau. Lorsqu'il n'est pas possible de respecter une distance de deux mètres entre les bureaux ou les tables, les élèves doivent être placés en maintenant la plus grande distance possible entre eux (par exemple, en rangées), de sorte qu'ils ne soient pas face à face, et qu'ils ne puissent pas tousser ou éternuer directement sur le visage d'un autre élève. En cas de contact étroit entre les élèves ou les élèves et le personnel en raison d'une activité non assise, des masques non médicaux doivent être utilisés pendant toute la durée de l'activité.

Bien que l'information ci-dessus concernant le port d'un masque fasse partie de nos recommandations depuis plusieurs semaines, elle a été officiellement adoptée le 29 août par le biais de l'ordonnance 33-2020. Cette ordonnance a été mise au point et rendue au cours de la fin de semaine avant la rentrée scolaire pour que les autorités scolaires aient l'occasion d'en prendre connaissance avant son entrée en vigueur le 31 août. L'ordonnance ne modifie pas la politique ni mes conseils d'orientation dans les écoles. Je tiens à m'excuser pour toute anxiété ou confusion que cette ordonnance a pu causer.

Comment aider votre enfant à se préparer

Vous jouez un rôle essentiel pour aider vos enfants à gérer ces changements. Je sais qu'il peut être difficile pour les enfants de se maintenir à une certaine distance de leurs amis ou de demeurer dans une cohorte. Il est naturel pour les enfants de tous âges de vouloir être proches de leurs amis et de jouer avec eux, surtout après avoir été longtemps séparés. Vous pouvez aider votre enfant en lui parlant des changements qui auront été apportés dans son école, en l'aidant à se sentir à l'aise de porter un masque, en lui montrant comment se laver les mains et en lui apprenant l'importance de maintenir une distance physique, dans la mesure du possible. Il importe également d'aider nos enfants à se rappeler qu'ils doivent faire preuve de compassion envers ceux qui oublieront peut-être les nouvelles règles ou qui seront incapables de porter un masque. S'entraider pour s'adapter à la nouvelle normalité sera notre meilleure défense à long terme.

Marche à suivre s'il y a des cas de COVID-19 dans les écoles

Malgré toutes les mesures qui seront prises dans l'école de votre enfant, j'anticipe tout de même des cas de COVID-19 en milieu scolaire. Mon équipe a élaboré un guide de ressources pour aider les communautés scolaires à comprendre quels outils sont à leur disposition pour intervenir face à la COVID-19 en milieu scolaire. Ce guide précise notamment ce qu'il faut faire s'il y a des élèves ou des membres du personnel symptomatiques dans l'école, il indique à quoi s'attendre lorsqu'un cas ou une éclosion sont relevés, et il contient des renseignements à fournir à la communauté scolaire. Ce guide de ressources sur les foyers épidémiques de COVID-19 dans les écoles se trouve en ligne à l'adresse alberta.ca/fr-CA/k-to-12-school-re-entry-2020-21-school-year.aspx.

Vous serez avisé s'il y a des cas de COVID-19 à l'école de votre enfant. Nos partenaires de la santé publique de l'Alberta Health Services travailleront en étroite collaboration avec les administrateurs scolaires pour veiller à ce que tous les contacts étroits de tout cas de COVID-19 soient identifiés et informés dans les plus brefs délais. Vous serez également informé de toute mesure de santé publique complémentaire mise en œuvre à l'école.

Soutenir la santé mentale

Étant donné les changements majeurs qui ont perturbé la vie de nos enfants ces derniers mois, il est naturel qu'ils se sentent anxieux ou craintifs. Si vous avez besoin de soutien pour la santé mentale de vos enfants ou la vôtre, vous pouvez consulter des ressources sur le site Web « [Help in Tough Times](#) » (en anglais seulement) de l'Alberta Health Services. N'hésitez pas à communiquer avec l'une des ressources énumérées sur ce site Web si vous en avez besoin.

Conclusion

Enfin, je tiens à vous remercier pour les efforts continus que vous déployez pour aider à freiner la propagation de la COVID-19. Une rentrée réussie dépend de la collaboration

de tous les membres de notre communauté scolaire pour assurer la sécurité de tous ceux qui vont à l'école. Nous sommes tous dans le même bateau.

Je souhaite une bonne rentrée à votre famille.

Cordialement,

Deena Hinshaw, BSc, MD, MPH, CCFP, FRCP
Médecin-hygiéniste en chef

Pour de plus amples renseignements sur la rentrée scolaire, veuillez consulter le site <https://www.alberta.ca/fr-CA/k-to-12-school-re-entry-2020-21-school-year.aspx>.